ADRESSE

AU DIRECTOIRE

DU LYCÉE DES ARTS.

Par le C. Poirier *de Dunkerque.*

Extrait des travaux de la Séance publique du Lycée des Arts, du 20 Prairial.

GRAVURE.

> Le triomphe des Arts est de servir à démasquer le crime et à combattre les progrès du poison.

Citoyens,

Il ne faut pas balancer à exposer aux yeux les images les plus fortes, quand le but est de montrer jusques à quel point l'homme est capable *de se dénaturer*, lorsqu'il oublie sa dignité, et dès qu'il s'avilit au point de sembler vouloir disputer de férocité et de barbarie avec les

tigres, les ours et les animaux les plus altérés de sang. Qu'on ne vienne point me dire que l'exagération ajoute à ces peintures!... C'est la vérité même que j'élève dans tout l'appareil de terreur qui l'a rendue si horrible. Qu'on se transporte aux bords de la Loire, on la verra peut-être rouler encore dans ses eaux, qui semblent pousser un gémissement lugubre, les tristes restes des milliers de victimes qu'elle a reçues dans son sein!... Le Rhône, frappé du même effroi, a rougi du sang d'une multitude de vieillards et d'enfans, déchirés, mis en morceaux par la mitraille..... Un assassin, fier de ses excès homicides, a érigé dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, un amas de bastilles ménaçantes, et dressé des échaffauds qui paraissaient devoir être permanents.... Arras et Cambrai ont été les sièges du deuil le plus funébre!... C'est là, citoyens, c'est là, qu'un monstre d'inhumanité, tout dégoutant de larmes et de sang, le cannibale, *l'horrible Joseph Lebon*, a entassé des monceaux de cada-

vres pendant cinq mois et *dans son propre pays*, qui semble n'avoir acheté sa liberté qu'aux dépens de milliers de victimes infortunées ! Oui, c'est là ton ouvrage, infâme bourreau !..... J'entrevois la postérité reculant de terreur à ton seul nom !...

Tel est le grand tableau, le tableau utile qu'en homme libre et plein de l'amour de l'humanité, de concert avec un collègue qui partage mes sentimens, gémissant encore sous le poids de mes chaînes, le 15 Thermidor, j'ai eu le courage d'offrir aux regards du public ! Ce sont autant de leçons importantes qui tendent au bien général, que je me suis hâté de répandre partout avec cette énergie qui m'anime constamment, et que l'appréhension d'une mort presque assurée, loin de refroidir, n'a fait qu'enflâmer.

Encouragé par l'indulgence générale que semble avoir obtenue cette esquisse, je me suis enhardi à publier en Ventôse dernier, une suite à cette galerie de tableaux de crimes et de meurtres, sous le titre *d'atrocités exercées envers le sexe dans les fers*, à Arras,

que les personnes honnêtes et sensibles ont honoré du même accueil (1).

Je crois avoir parlé au cœur, et la sensibilité plutôt que l'esprit a conduit ma plume. Mais cet effort de sentiment ne suffisait point à mon âme, pleine de ce spectacle déchirant. --- J'ai voulu du fond de cette âme, si affectée, le rendre sensible aux yeux avec toute la masse d'horreur qui l'accompagne ; je me suis muni de tous les détails que j'ai pu recueillir à ce sujet ; j'ai eu dessein en un mot de faire un faisceau de toutes ces atrocités inouies, ne cherchant qu'à me rendre utile aux hommes, mes semblables, en leur inspirant l'horreur du vice et faisant détester tout ce qui caractérise le *cannibalisme.* C'est dans ces uniques vues, que j'ai fait paraître la gravure publiée le 24 Floréal dernier (2), sous le titre des *formes acerbes.* -- Je me

---

(1) *Vide* le No. 34 du supplément au journal de Paris, du 15 Germinal, (15 avril.)

(1) *Vide* le supplément du journal de Paris, du 28 Floréal, (ou 17 Mai.)

flatte d'avoir rempli mon but et je vois déjà avec reconnaissance, que mes concitoyens ont continué de m'accueillir avec le même sentiment d'indulgence qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Fort de mes principes et de l'opinion publique, j'aspire, citoyens, à combler ma satisfaction, et elle serait imparfaite, si je ne m'empressais de faire hommage à une société aussi respectable que la vôtre, de cette gravure qui présente au premier coup-d'œil un tableau horrible; mais, des sages, des hommes tels que vous, démêleront si l'on peut le dire, à travers les peintures du crime, l'objet de la consolation universelle, le terme de tant de cruautés, l'ouvrage enfin d'une législation digne de toute notre reconnaissance!....

Puisse ce tribut de mon cœur, je le répète, vous convaincre, Citoyens, que je n'ai d'autre objet, que je ne respire avec ardeur qu'a contribuer au triomphe de la vertu et de l'humanité sur le crime, au maintien de la sage liberté victorieuse de

l'inconsidérée anarchie, à la domination de la justice sur le brigandage et l'assasinat, à faire éclater en un mot, les sentimens du vrai et bon français!....

Humanité! faternité!

POIRIER.

Citoyen de Dunkerque, maison du père de famille, rue Coqueron.

à Paris.

ce 17 *Prairial*, *l'an* 3e.

Du 17 Prairial, l'an 3e. de la R. F. une et indivisible.

Les Arts nourrissent l'homme et le consolent!

ÉGALITÉ, LIBERTÉ.

DIRECTOIRE.

Présidence du cit. TROUVILLE.

LYCÉE DES ARTS.

EXTRAIT *du registre des délibérations du Directoire.*

UN membre fait part au bureau de l'hommage que le citoyen Poirier de Dunkerque fait au Lycée des Arts, 1°. de deux Estampes gravées à l'eau forte, 2°. de plusieurs Ouvrages écrits avec autant de force que de sensibilité, dont le but a été de retracer de la manière la plus frapante et la plus capable d'exciter une juste indignation, les atrocités qu'ont éprouvées les villes d'ARRAS et de CAMBRAI, sous le regne de nos derniers tyrans. --- La gravure est d'une composition chaude et soignée ; les tableaux qu'elle présente, remplissent parfaitement le titre des *formes acerbes* qui lui est donné. Les différentes pièces imprimées sont écrites avec ce juste sentiment d'indignation que l'âme honnête éprouve en peignant une suite aussi terrible de crimes et de scélératesse. Si ces tableaux déchirans et les détails des persécutions atroces qu'ont éprouvées les habitans d'Arras et de Cambrai, affligent l'âme et lui rappellent d'affrenx souvenirs, ils inspirent un double intérêt pour les malheurs, les talents et le zèle courageux du citoyen Poirier, qui

en est un des auteurs; et qui ne néglige aucun sacrifice pour venger la mémoire de ses compatriotes après en avoir été lui-même quatorze mois la malheureuse victime.

Le directoire arrête qu'il en sera fait mention honorable à la séance publique du Lycée des Arts, le décadi vingt Prairial.

Pour copie conforme au procès-verbal.

Signé Désaudray

Secrétaire-général.

A PARIS.

De l'Imprimerie du LYCÉE DES ARTS, Cul-de-sac Matignon.